

Dossier d'adhésion aux Droits Voisins

Artiste interprète : Acteur

- ✚ 2 photos ;
- ✚ Copie conforme de la C.I.N ;
- ✚ Copie conforme de la carte d'artiste valide ;
- ✚ Remplir le formulaire (filmographie) dédié à la déclaration des enregistrements audiovisuelles qui doit être signé et légalisé ;
- ✚ Copie conforme de l'acte de tournage avec le producteur ;
- ✚ Attestation de RIB.

ATTENTION : toute personne ayant donné de fausses informations ou documents falsifiés sera soumise à l'exclusion et au suivi juridique.